

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS
DES TRAVAUX
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1886-1887

Présentés au Conseil académique dans la session de novembre 1887

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LAMOURE, 11

—
1888

RAPPORT

DE M. DEBIDOUR, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

SUR LES TRAVAUX ET LA SITUATION DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1886-1887

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Il y a un an, la confiance de mes collègues et des membres du Conseil général des Facultés m'a valu d'être désigné par M. le Ministre de l'instruction publique pour succéder à M. Decharme dans ses fonctions de doyen. L'honneur qui m'a été fait et dont je tiens à remercier hautement tous ceux à qui je le dois, m'est d'autant plus sensible que les mérites de mon prédécesseur me sont mieux connus. Je sais, en effet, qu'en l'appelant à elle la Sorbonne ne nous a pas seulement enlevé un helléniste de premier ordre, un professeur judicieux et ferme. Elle nous a pris aussi un administrateur éclairé, vigilant, soucieux au plus haut point des intérêts qui lui étaient confiés et que je ne puis songer à faire oublier, quand même je le voudrais. Je ne possède certes ni la variété de ses aptitudes, ni l'expérience qu'il avait acquise. Mais, comme lui, je tiens passionnément à ce que les études littéraires gardent et étendent, s'il est possible, la large place qu'elles ont prise dans notre Université de Nancy. Entouré comme lui de vaillants et dévoués

collaborateurs, j'ai trouvé douce et presque légère dès la première heure la tâche nouvelle qui m'incombe. Grâce à leur concours, la Faculté des Lettres, sous la vigoureuse impulsion qu'elle avait reçue, n'a pas cessé de progresser et ne paraît point près de perdre sa force acquise. C'est ce qu'ont prouvé, pendant la dernière année scolaire, ses travaux et ses succès, dont j'ai aujourd'hui à vous rendre compte. Elle a sans doute encore, Messieurs, vous l'allez voir, des vœux à exprimer, des lacunes à remplir, des perfectionnements à opérer. Mais à chaque jour suffit sa peine et, somme toute, elle a le droit de se déclarer satisfaite de l'exercice qui vient de s'écouler.

Je dois, dans l'exposé que vous allez entendre, donner la première place à la question du personnel et de l'enseignement, qui sont comme l'organisme et la vie même de la Faculté ; la seconde est due à celle des examens, grâce auxquels nous jugeons d'une part et, de l'autre, sommes jugés. La troisième sera consacrée à notre indispensable instrument de travail, c'est-à-dire à la bibliothèque.

I. — PERSONNEL ET ENSEIGNEMENT.

Dès le mois de novembre 1886, la Faculté s'est vue privée du concours si précieux de M. Decharme, qui lui appartenait depuis quinze ans et sous la direction de qui elle avait pu donner aux études grecques le plus heureux et le plus fécond développement. Chargé d'un cours à la Sorbonne, notre honorable collègue nous reste sans doute attaché comme professeur titulaire, mais il n'est guère à espérer que Paris nous le rende. Sa place dans notre enseignement est demeurée vide toute l'année et c'est seulement en juillet dernier que l'administration supérieure y a pourvu en chargeant du cours de littérature grecque M. Albert Martin, à qui plusieurs années d'une active collaboration avaient déjà valu parmi nous, en 1886, le rang de professeur adjoint. Ce der-

nier, qui accomplit depuis plusieurs mois une mission philologique en Espagne, ne pourra prendre possession de son nouvel emploi qu'à son retour, qui nous est annoncé comme très prochain; lui-même vient d'être remplacé parmi nous dans ses anciennes fonctions par M. Lemercier, qui professait avec distinction la rhétorique au Lycée de Nancy et dont le talent consciencieux et souple nous promet un helléniste aussi sérieux que brillant.

L'année dernière, à pareille époque, mon prédécesseur souhaitait la bienvenue à M. Cousin, ancien membre de l'École française d'Athènes, qui nous était envoyé comme maître de conférences de grammaire et dont nous n'avions pas encore apprécié les qualités professorales. Nous pouvons aujourd'hui le louer en connaissance de cause et nous remercions le ministère, non seulement d'avoir appelé un maître spécial à l'enseignement ardu et pénible qui lui incombe, mais de l'avoir confié à un esprit pénétrant, net, pour qui tout est précis et rien ne reste confus.

A côté de cette collaboration nouvelle, nous devons en signaler une autre qui ne nous est pas, il est vrai, assurée à titre définitif, mais dont, en tous cas, nous sommes heureux de constater les bons résultats. C'est celle de M. Bleicher, professeur d'histoire naturelle à l'École de pharmacie, qui a été chargé, il y a quelques mois, d'une conférence complémentaire de géographie physique à la Faculté des Lettres. En attendant que l'administration veuille bien, suivant un vœu plusieurs fois exprimé par nous, instituer à la Faculté des Sciences un cours permanent qui rende cette conférence superflue, nous lui sommes reconnaissants d'avoir mis à la portée d'une partie de nos élèves des connaissances qui leur sont indispensables pour mener à bonne fin leurs études géographiques.

Notre personnel enseignant vient enfin d'être complété par la nomination de M. Lichtenberger qu'un arrêté récent a chargé des conférences de philologie allemande. Ce jeune

maître succède à M. Victor Basch, qui, après deux années d'une très active coopération, nous a quittés pour aller occuper à Rennes, grâce à un légitime avancement, l'emploi de chargé de cours de littérature étrangère. Le nom qu'il porte et qui n'est pas oublié parmi nous lui garantissait le cordial accueil que nous lui avons fait. Sa précoce érudition et les preuves de mérite personnel qu'il a déjà données justifient à l'avance la foi que nous avons dans son prochain succès.

La Faculté n'a pas encore reçu, on le verra plus loin, tous les renforts qui lui seraient nécessaires. Mais, fidèle à ses traditions, elle a tenu à honneur, pendant le dernier exercice scolaire, de mener de front les deux enseignements, si distincts, auxquels elle doit sa réputation dans les Lettres et son crédit dans l'Université. Je veux parler de celui par lequel elle vulgarise ses travaux propres et de celui qui a pour but l'instruction technique et professionnelle de ses élèves.

Les cours publics, dont on a dit beaucoup de mal il y a quelques années, se relèvent de la défaveur dont ils paraissent frappés en haut lieu. On s'aperçoit que s'ils n'ont pas le droit d'absorber toutes les ressources intellectuelles de nos Facultés, ils sont pourtant autre chose que de vains exercices de rhétorique, que la forme en eux n'exclut pas le fond, que, s'il est nécessaire de bien penser, il n'est pas inutile de bien dire, que l'art ne gâte jamais la science et que le meilleur moyen de faire passer une idée nouvelle est encore de la rendre compréhensible à tous. J'ose affirmer que les cinq ou six séries de leçons qui ont eu lieu l'hiver dernier dans notre amphithéâtre, et que 100, 200, parfois 300 auditeurs libres sont venus entendre, n'ont pas été sans utilité. Je n'ai pas besoin de signaler l'importance de l'étude historique commencée par M. Campaux sur la littérature latine et, en particulier, sur la *critique du texte d'Horace*. Quiconque, d'autre part, a entendu les leçons si pénétrantes de M. Grucker sur le *théâtre allemand*, en a gardé certainement le souvenir.

M. Krantz peut être sûr que ses aperçus ingénieux et ses jugements humoristiques sur le *Romantisme français* restent gravés dans bien des esprits. Les doctrines pédagogiques nettement exposées par M. Alexandre Martin ne seront pas oubliées. M. Pfister sait avec quel recueillement sympathique, par suite avec quel profit ont été écoutés les récits où son filial patriotisme fait revivre le passé lointain de l'*Alsace et de la Lorraine* devant des Alsaciens et devant des Lorrains. Pour ma part, je me félicite, sans fausse modestie, d'avoir expliqué, pièces en main, à un public français, la formation de l'*Unité allemande* et dégagé de cette histoire complexe de salutaires avertissements. — Aussi, Messieurs, n'est-ce pas sans la plus vive satisfaction que j'ai à vous annoncer aujourd'hui l'inauguration prochaine dans notre Faculté de plusieurs nouveaux cours, à portes ouvertes. La philosophie, qui, depuis trop longtemps, au gré du public, se confinait dans des conférences privées, va reparaître au plein jour de l'enseignement avec M. Egger. Grâce à M. Auerbach, la géographie fera aussi sous peu sa rentrée dans notre grand amphithéâtre. L'archéologie, qui a eu pourtant parmi nous des représentants d'un haut mérite, n'y a pour ainsi dire jamais paru. C'est qu'il faut à cette science, aussi bien qu'à la précédente, pour être enseignée avec précision et avec fruit, un outillage matériel qui, jusqu'à ces derniers temps, nous faisait complètement défaut. Si nos professeurs de géographie manquaient de cartes, d'atlas, de reliefs en plâtre, de recueils sérieux d'informations, nos archéologues n'avaient ni moulages, ni photographies, ni publications artistiques de quelque importance. Un premier crédit de 3,000 fr. accordé par le ministère, d'après le vote du Conseil général des Facultés, nous a permis, il y a quelques mois, certains achats en vue des deux collections à constituer. Nous ne pouvons vous dissimuler que ce concours pécuniaire, dont nous vous sommes profondément reconnaissants, a été bien loin de suffire à nos besoins et qu'il nous faudra, pour acquérir seulement

l'indispensable, vous demander plusieurs années de suite une somme un peu supérieure à celle que je viens de mentionner. Votre sollicitude éclairée pour toutes les branches de l'enseignement représentées dans notre Université ne nous laissera pas dans l'embarras. En attendant, l'administration a chargé M. Diehl, ancien membre de l'École d'Athènes, qui nous appartient depuis deux ans comme maître de conférences d'histoire ancienne, d'ouvrir le cours complémentaire d'archéologie dont nous lui avons instamment demandé la création. Nous tenons à l'en remercier, d'autant plus que la compétence spéciale de notre collègue en la matière nous est bien connue et que nul ne semblait convenir mieux que lui à l'emploi qui vient de lui être confié.

Les cours publics ne nuisent en rien à l'enseignement intime que la Faculté réserve à ses étudiants attirés et qui restera, comme il est resté l'an dernier, sa principale préoccupation. La *grande leçon*, dans laquelle nous exposons chaque semaine nos doctrines ou nos recherches personnelles, ne saurait avoir, en général, d'utilité *immédiate* pour ces jeunes gens. Ce qu'il leur faut, et par-dessus tout, c'est une préparation sérieuse, par l'étude des textes et par divers exercices pratiques, aux examens et aux concours qui les attendent. Sous ce rapport, la Faculté de Nancy a depuis longues années fait ses preuves. Il n'est pas un de nous qui ne donne la meilleure partie de son temps à cette tâche. Plusieurs, et en particulier nos maîtres de conférences, y ont même consacré tous leurs soins pendant la dernière année. Nos élèves sont donc assurés de trouver en nous non de ces répétiteurs complaisants et funestes qui épargnent à l'étudiant la peine de penser, mais des guides dévoués qui leur tracent la voie, les surveillent et les laissent marcher. La coordination de nos programmes les préserve, autant que possible, de perdre du temps ou de s'égarer. Le personnel de la Faculté s'est instinctivement divisé en autant de groupes distincts qu'il a en vue de concours ou d'examens diffé-

renis et chacun d'eux forme comme un institut spécial dont les membres s'entendent entre eux sur l'emploi de leurs conférences et la direction de leurs élèves (sans préjudice de l'assemblée générale, qui intervient naturellement dans les questions d'intérêt commun).

C'est principalement sur l'organisation des conférences préparatoires aux agrégations que notre attention s'est portée depuis quelque temps. A cet égard, bien qu'il reste encore quelque chose à faire, nous avons obtenu d'excellents résultats. La préparation à l'agrégation de grammaire, renforcée par la création du poste qu'occupe M. Cousin et par celle d'une conférence supplémentaire confiée à M. Krantz, se partage entre ces deux maîtres et MM. Albert Martin, Lemerancier, Thiaucourt et Étienne. Elle sera complète quand nous aurons obtenu l'institution d'une conférence hebdomadaire d'histoire ancienne que nos élèves réclament avec beaucoup de raison. Pour l'agrégation d'histoire, les efforts combinés de MM. Debidour, Pfister, Diehl, Auerbach et Bleicher assurent aux aspirants une somme de secours qui facilite singulièrement leurs études. J'ajoute que la Faculté de Droit a bien voulu, l'année dernière, par la coordination de quelques-uns de ses cours et l'adaptation de certains de ses programmes, rendre leur tâche encore plus aisée à nos jeunes historiens. Plusieurs de ses membres leur ont prêté par leur enseignement un concours personnel dont nous sentons tout le prix et dont je tiens à les remercier au nom de tous mes collègues. Je citerai notamment M. Gaston May qui, par ses savantes leçons sur le *Digeste*, a rendu un signalé service à nos élèves et a certainement contribué au brillant succès remporté par l'un d'entre eux. En philosophie, M. Egger, grâce à un travail incessant et à un dévouement qui ne s'est jamais ralenti, a jusqu'à présent suffi à la tâche. Quant à l'agrégation d'allemand, elle donne lieu à des conférences très fortement organisées par M. Grucker et qui produisent chaque année, vous le savez, les résultats les plus

honorables pour la Faculté. A ce concours on peut rattacher l'examen pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, dont la préparation est aussi l'objet des soins de notre expérimenté collègue. M. Grucker va être, nous n'en doutons pas, excellemment secondé par M. Lichtenberger. Mais il m'a fait observer avec raison que, ce dernier consacrant, comme lui, ses conférences exclusivement à la langue allemande, la langue anglaise, qui tient une place importante dans les épreuves de l'agrégation, devrait être représentée dans l'enseignement de la Faculté au moins par une conférence hebdomadaire d'une heure. Nous espérons que l'administration, qui a déjà reconnu le bien fondé d'une pareille demande, ne tardera pas à y faire droit.

Ce qu'il y a de plus défectueux à la Faculté, c'est évidemment le service des conférences pour la Licence. Je ne parle pas de celles qui ont pour objet la préparation à la Licence purement littéraire ; elles sont, de l'avis de tous mes collègues, assez nombreuses et agencées de telle sorte que nos étudiants en tirent le meilleur parti possible. Mais la Licence d'histoire est forcément un peu négligée, faute de temps et par suite des soins que réclame l'agrégation du même ordre. Il faudrait, pour donner sous ce rapport satisfaction à nos élèves, que l'administration leur accordât deux heures supplémentaires de conférences par semaine, une d'histoire du moyen âge et une d'histoire moderne. C'est ce que j'ai demandé plusieurs fois au nom de la Faculté sans avoir pu jusqu'à présent l'obtenir. La préparation à la Licence de philosophie ne donnera les résultats qu'on est en droit d'en attendre que lorsque M. Egger sera secondé par un maître de conférences, dont la nomination a été sollicitée par nous, et sans succès également, au mois de juillet dernier. Enfin, pour la Licence d'allemand, je signalerai, comme pour l'agrégation correspondante, et pour la même raison, la nécessité d'une conférence d'anglais.

En dehors des enseignements normaux que je viens de

passer en revue, il existe, Messieurs, depuis plusieurs années, à la Faculté des Lettres, un enseignement parallèle, celui de la pédagogie, confié à M. Alexandre Martin, inspecteur d'Académie en congé. Il consiste en un cours public et une conférence pratique par semaine. Le cours a été fait non sans distinction et il en est sorti un livre dont chacun de nous a pu apprécier la valeur. Mais la Faculté a émis, il y a quelques mois, l'avis qu'il devrait incomber au professeur ou au maître de conférences de philosophie. Quant à la conférence, comme elle n'a de sanction ni dans les examens du Baccalauréat, ni dans ceux de la Licence, ni dans les divers concours d'agrégation et qu'en fait elle est fréquentée exclusivement par des membres de l'enseignement primaire, mes collègues ont été d'avis qu'il y aurait lieu de la rattacher à ce dernier enseignement.

Ce n'est pas seulement, Messieurs, par le professorat que les membres de la Faculté ont signalé cette année leur activité. Sans parler des études et travaux divers que chacun d'eux a publiés pour son compte et dont le détail est annexé au présent rapport, elle a attiré l'attention par une entreprise collective qui, j'ose l'espérer, est destinée à lui faire honneur. Les *Annales de l'Est*, dont mon honorable prédécesseur vous annonçait la fondation l'an dernier à pareille époque, ont paru pour la première fois au mois de janvier 1887. La plupart d'entre nous ont déjà collaboré à cette Revue trimestrielle qui, sans exclure les articles d'un intérêt général, a surtout pour but, vous le savez, de mettre en lumière les questions relatives à la Lorraine, à l'Alsace et aux régions avoisinantes; des études sérieuses, des documents inédits d'une certaine importance ont été ainsi portés à la connaissance du public. Encouragés par l'administration, bien accueillis par le monde savant, nous pensons que les populations de l'Est ne verront pas avec indifférence une publication dont la portée patriotique ne saurait échapper à aucun de vous.

II. — EXAMENS.

Deux sortes d'examens intéressent la Faculté des Lettres : les uns sont subis par ses propres élèves, soit devant des jurys spéciaux, soit devant elle-même ; elle fait subir les autres à des candidats venus du dehors et qui lui sont envoyés par l'enseignement secondaire.

La première catégorie comprend les divers concours d'agrégation, auxquels peuvent se rattacher quelques épreuves analogues, mais moins importantes, et les différents ordres de Licence littéraire. A la seconde appartient le Baccalauréat.

§ 1. — *Agrégations et Licences.*

Le nombre des étudiants visant de près ou de loin l'Agrégation, la Licence ou des examens similaires et qui ont suivi nos conférences pendant l'année 1886-1887, s'élève à 118 (dont 15 n'ont pu participer à nos exercices que par correspondance). C'est de beaucoup le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'à présent à la Faculté de Nancy. Ce total se décompose de la façon suivante :

1 ^o Aspirants à l'Agrégation de grammaire .	21
— à l'Agrégation d'histoire . . .	8
— à l'Agrégation de philosophie .	4
— à l'Agrégation des langues vivantes	6
— à l'Agrégation de l'enseignement spécial	3
— au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes	10
— à la direction et au professorat des Écoles normales primaires et à l'Inspection primaire	10

2 ^o Aspirants à la Licence ès lettres	35
— à la Licence de philosophie. . . .	5
— à la Licence d'histoire	11
— à la Licence des langues vivan-	
tes	5
	<hr/>
	118

Ce nombreux personnel d'étudiants comprenait 22 boursiers de l'État (15 pour l'Agrégation, 7 pour la Licence), 31 professeurs de lycées ou de collèges, 13 maîtres répétiteurs ou maîtres auxiliaires, 11 fonctionnaires de l'enseignement primaire et 35 élèves libres, dont plusieurs appartenant à la Faculté de Droit et quelques-uns venus de l'étranger¹.

Nous devons distinguer les résultats obtenus dans les divers concours d'Agrégation de ceux auxquels ont donné lieu les différents examens de Licence.

1^o Agrégations et concours analogues.

De ce côté, le succès de nos élèves, remarqué par M. le Ministre de l'instruction publique, qui a bien voulu nous en féliciter, a été considérable, quoique un peu moins brillant que nous n'étions en droit de l'espérer. A l'Agrégation de grammaire, sur 14 candidats présentés par nous, trois ont été admissibles et tous les trois sont sortis victorieux des épreuves orales. Ce sont MM. Monot, Duham et Monet (admis aux 5^e, 25^e et 26^e rang sur 28). Nous avons lieu d'espérer un résultat beaucoup plus satisfaisant encore. Mais les excellents élèves sur le succès desquels nous comptions se sont ressentis de la diminution du nombre des heures consacrées à l'enseignement du grec. Cette faculté, par suite du départ de M. Decharme qui, jusqu'à la fin de l'année, n'a pas été remplacé, a été forcément un peu négligée. La préparation

1. La Faculté compte en outre, au nombre de ses élèves, un aspirant au Doctorat, M. Duvernoy, agrégé d'histoire, pourvu depuis un an d'une bourse d'études.

des textes n'a pas été complète ; les exercices pratiques n'ont pas été aussi nombreux qu'ils auraient pu l'être si, au lieu d'un professeur de langue et littérature grecques, nous en avions eu deux, comme à présent. J'ajoute que nos candidats avaient perdu un très notable avantage, celui de la direction d'un maître qui, ayant appartenu plusieurs années au jury d'agrégation, était plus capable que personne de faire comprendre aux étudiants les exigences de ce concours. Et cette réflexion amène naturellement la suivante : C'est qu'en thèse générale il serait équitable que chacune des Facultés des Lettres qui préparent leurs élèves à une ou plusieurs Agrégations fût à tour de rôle représentée dans le jury chargé de les juger. Ce roulement, qui a été adopté pour les concours de Droit et de Médecine, aurait pour les professeurs et pour les élèves de grands avantages, que je ne puis expliquer aujourd'hui, mais sur lesquels je me propose d'appeler prochainement la bienveillante attention du Conseil général.

Quatre de nos élèves ont affronté le concours de l'Agrégation d'histoire. Deux ont été admissibles, MM. Poirel et Dubois. Ce dernier a subi honorablement les épreuves orales, mais a été en fin de compte ajourné. Tout nous fait espérer qu'il prendra l'an prochain une brillante revanche. Quant à M. Poirel, il a pleinement justifié l'excellente opinion que nous avons de lui. Ce candidat, âgé de 21 ans, a été reçu agrégé le 2^e sur 13, et la Faculté n'a pas eu de peine à obtenir pour lui une bourse de voyage qui lui permet de compléter en Allemagne son éducation historique.

A l'Agrégation d'allemand, les résultats obtenus par nos étudiants n'ont pas été moins satisfaisants. Sur trois d'entre eux qui se sont présentés, deux ont été admissibles et, finalement, reçus. Ce sont M. Malye et M^{lle} Geissen, admis avec les n^{os} 4 et 6 sur une liste de 7 agrégés.

Parmi les quatre élèves de la Faculté qui ont recherché le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes,

nous devons une mention spéciale à M^{lle} Bernard qui l'a obtenu avec distinction et a mérité le 5^e rang sur 30 admissions.

Si l'on ajoute aux noms que je viens de citer ceux de M. Potez, admissible à l'Agrégation des Lettres, et de M. Petit, reçu (le 16^e sur 23) à l'examen du certificat d'aptitude à l'Inspection primaire et à la direction des Écoles normales, on voit que, dans les divers concours qui nous occupent, la Faculté de Nancy a été représentée par 26 candidats, que 10 d'entre eux ont eu les honneurs de l'admissibilité et que 8 ont conquis le titre qu'ils ambitionnaient. Sous ce rapport, Messieurs, vous le voyez, elle a lieu d'être satisfaite de l'année scolaire qui vient de s'achever.

2^e Licence.

Je n'en dirai pas tout à fait autant si je considère les résultats médiocres que permettent de constater nos trois dernières sessions de Licence. Du mois de novembre 1886 au mois de juillet 1887 (inclusivement), 28 candidats seulement (sur 66 étudiants) ont abordé les divers ordres d'examen qui permettent d'obtenir ce grade. 12 ont été éliminés soit aux épreuves écrites, soit aux épreuves orales. Les 16 autres ont réussi (8 dans l'ordre des lettres, 3 en philosophie, 3 en histoire et 2 en langues vivantes). Mais il n'en est que deux, MM. Brétignier et Eugène Martin, qui aient été reçus avec la note *bien*; trois en tout, MM. Funck-Brentano, Bivrum et Chanriot, ont mérité la mention *assez bien*. Le reste n'a pu s'élever au-dessus de la mention *passable*.

A quoi devons-nous attribuer le fâcheux état de choses que ces chiffres rendent possible de signaler? Ce n'est pas seulement aux défauts indiqués plus haut dans l'organisation des conférences préparatoires à la Licence. C'est aussi à un défaut pour ainsi dire originel de la plupart de nos étudiants. Les aspirants à la Licence se ressentent de la

décadence des études latines et grecques dans les établissements d'instruction secondaire. Il faut péniblement leur apprendre, quand ils entrent à la Faculté, ce que savaient et n'oubliaient pas, il y a vingt ans, les bons élèves de rhétorique des Lycées. Ils ne savent écrire ni en latin ni même en français et n'ont souvent qu'une idée fort vague des exigences de la grammaire dans les trois langues classiques. Le cours supérieur, institué l'année dernière au Lycée de Nancy et qui nous a fourni quelques bonnes recrues, ne suffit pas pour remédier au mal. Les autres lycées et collèges de l'Académie n'ont pas le même avantage et les étudiants qu'ils nous envoient sont presque tous hors d'état de se présenter à la Licence avec quelques chances de succès après leur première et même après leur deuxième année de scolarité. Peut-être y aurait-il profit pour l'Université aussi bien que pour eux-mêmes à autoriser ceux d'entre eux qui se destinent aux Licences de philosophie et d'histoire à subir en deux examens et à un an d'intervalle les épreuves littéraires communes et les épreuves spéciales qui leur sont imposées. C'est ce que demande M. Egger, avec l'assentiment de la Faculté. Mais il n'appartient qu'au Conseil supérieur de l'instruction publique de décider de cette importante question.

A côté de l'insuffisance, il faut aussi relever chez nos aspirants à la Licence un découragement trop explicable et qui s'aggraverait sans doute si l'administration n'en supprimait résolument la cause. Un grand nombre de jeunes gens, pourvus du grade de Licencié, sont actuellement sans emploi, sans ressources et ne peuvent trouver place dans nos collèges, où les modestes emplois qu'ils ambitionnent sont occupés par un bien plus grand nombre de simples bacheliers. Un boursier de Licence ou un maître auxiliaire des Lycées n'a, dans bien des cas, nul avantage à conquérir le diplôme qu'il poursuit. Bien loin de là. Le lendemain du jour où il l'a obtenu, on lui enlève sa bourse, ou on le renvoie de son Lycée. Il n'a plus le moyen ni de continuer ses études ni même de vivre.

Deux de nos meilleurs élèves se trouvent actuellement dans cette condition déplorable. J'ai parfois entendu dire en ces derniers temps : Les Facultés font trop de licenciés et l'État ne peut les placer. C'est une grave erreur. Que l'État cesse d'appeler des bacheliers à des chaires qu'ils n'ont pas le droit d'occuper ; qu'il impose du moins à ceux qu'il y admet l'obligation de conquérir dans un délai déterminé le diplôme qui leur fait défaut, et tout licencié trouvera facilement un emploi, et l'émulation, l'espoir, le travail, renaîtront dans les Facultés. Dans le cas contraire, les études continueront de languir et le diplôme de licencié sera de moins en moins recherché.

L'extrême difficulté qu'ont à le conquérir la plupart des étudiants qui le poursuivent a décidé la Faculté de Nancy à suivre l'exemple donné par quelques autres en instituant, sous le nom de *certificat d'études supérieures*, un titre intermédiaire entre le Baccalauréat et la Licence et qui, sans avoir de valeur légale, puisse servir de recommandation dans certains cas, aider, par exemple, un élève laborieux et peu fortuné à obtenir une bourse d'études. Dans notre pensée, ce titre devait être également demandé par des jeunes gens français ou étrangers dépourvus du grade de bachelier et désireux de faire constater officiellement leur participation active à nos conférences. Un règlement intérieur, en date du 1^{er} mars dernier, a réglé les conditions d'obtention du certificat qui, dès le mois de juillet, a pu être conféré, après un sérieux examen du mérite des candidats, à trois de nos élèves, M. Wüscher, M^{lle} Bernard et M^{lle} Kœnig.

Je ne terminerai pas la partie de ce rapport qui concerne nos aspirants à la Licence sans signaler ceux d'entre eux qui se sont le plus distingués, dans la dernière année scolaire, par leur travail et par leurs progrès. Ce sont, par ordre de mérite, MM. Leclère, étudiant en philosophie ; Favréaux et Dodaucourt, étudiants en lettres. La Faculté a tenu à partager entre ces excellents élèves le prix annuel qu'elle doit à

la libéralité du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et des conseils municipaux de Nancy et de Lunéville.

3° Baccalauréat.

Pour en finir avec la question des examens, il me reste à dire quelques mots du Baccalauréat. Cette épreuve, qui mérite certaines des critiques dont elle a été depuis peu l'objet, mais qui nous semble pour le moment fort difficile à remplacer, a produit cette année, devant la Faculté de Nancy, des résultats assez différents de ceux que mon honorable prédécesseur constatait devant vous l'an dernier.

D'abord le nombre des candidats a sensiblement diminué. Il était en 1885-1886 de 547, il n'est en 1886-1887 que de 516, dont 333 (au lieu de 344) pour la 1^{re} partie de l'examen, et 183 (au lieu de 203) pour la 2^e partie. D'où provient cet abaissement? Peut-être de causes purement accidentelles, peut-être aussi l'appréhension du mode d'examen déterminé par l'arrêté du 6 juin 1882 et dont la Faculté a fait l'essai dans la session de juillet dernier.

Le nombre des candidats admis a été cette année (toutes proportions gardées) beaucoup moins élevé que la précédente pour la première partie du Baccalauréat (109 au lieu de 131, soit 32.83 au lieu de 41 p. 100). Mais on ne saurait attribuer cet écart à l'adoption du système de la composition unique, attendu que la session de novembre, au cours de laquelle le régime des compositions multiples a été appliqué, a donné une proportion d'admis (30.17 p. 100) inférieure à celle que nous constatons à la session de juillet (34.25 p. 100). Sur les 109 élèves reçus, 2 seulement ont obtenu la mention *très bien*, 9 la mention *bien* et 22 la mention *assez bien*.

83 candidats ont été jugés dignes de la 2^e partie du Baccalauréat (1 avec la note *très bien*, 7 avec la note *bien*, 17 avec la note *assez bien*). La proportion est ici de 45.35 p. 100,

sensiblement supérieure à celle que constatait l'an dernier. M. Decharme (41 p. 100). Elle n'était que de 41.50 à la session de novembre, mais elle s'est élevée à 47.61 p. 100 en avril, et à la session de juillet elle était encore de 45.88 p. 100.

Toutes ces fluctuations ne signifient nullement, à mon sens, que les études secondaires aient sensiblement progressé d'une part ou décliné de l'autre. Je ne saurais les attribuer, du moins en ce qui concerne la première partie du Baccalauréat, qu'à des alternatives d'indulgence ou de sévérité résultant de l'emploi d'examineurs plus exigeants les uns que les autres. Le juge qui débute au Baccalauréat est généralement rigoureux. L'âge et l'expérience le portent insensiblement à la mansuétude. C'est une loi presque invariable.

III. — BIBLIOTHÈQUE.

En droit, la Faculté des Lettres n'a plus de bibliothèque et le fonds qu'elle possédait n'est plus qu'une section de la Bibliothèque universitaire de Nancy. De fait, et en attendant que tous les éléments de cette dernière puissent être réunis dans un même local, elle demeure distincte, sous la surveillance de M. Léal, sous-bibliothécaire, dont l'activité, le zèle et la compétence professionnelle méritent tous nos éloges. Ouverte tous les jours aux étudiants, aux professeurs des Facultés et du Lycée, elle a reçu, pendant l'année 1886-1887, jusqu'à 4,157 lecteurs. Le total des prêts s'est élevé à 1,538. Quant à l'effectif des volumes catalogués, il atteignait, le 10 octobre dernier, le chiffre de 12,812 (dont environ 3,000 brochures ou plaquettes de peu d'importance). Le nombre des volumes acquis pendant la dernière année scolaire a été de 521. C'est peu, si l'on considère nos besoins, qui se développent en même temps que notre enseignement et que j'ai déjà signalés bien des fois à l'administration et au Conseil général. D'importantes collections et des ouvrages de fonds, indispensables à nos élèves comme à nous-mêmes, nous font

encore défaut. La Faculté des Lettres espère que les Facultés voisines, plus richement dotées qu'elle et mieux outillées, ne lui refuseront pas les moyens d'acquérir des instruments de travail dont elle ne pourrait être privée plus longtemps sans grave préjudice pour les intérêts qui lui sont confiés.

Comme vous le voyez, Messieurs, l'année dont je viens de vous rendre compte a été satisfaisante, en somme, pour le corps que j'ai l'honneur de représenter ici. Nous souhaitons, mes collègues et moi, que celle qui commence le soit également. Nous en avons l'espoir ; en tout cas, il ne dépendra pas de nous qu'elle ne produise plus de fruits et de meilleurs encore que la précédente.

Le Doyen de la Faculté,

DEBIDOUR.
